



Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

Latin 10^e-11^e L (spécificité cantonale) Année scolaire 2018-2019

Dans ce document, toute désignation de fonction, de statut, de grade ou de titre s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Cadre pédagogique

Le Latin s'inscrit dans le domaine Langues du Plan d'études romand (PER) et en développe les quatre grandes finalités (cf. PER, Cycle 3, Langues, p. 8), lesquelles sont adaptées à ses spécificités. Il permet aux élèves de développer une attitude d'ouverture et de comparaison face à la diversité linguistique et d'acquérir des références culturelles, de découvrir des modes de pensée différents et d'observer les permanences de l'Antiquité dans des domaines tels que les arts, les sciences, les techniques, l'architecture, la politique, le droit et la philosophie.

L'enseignement du latin accorde une place centrale à la lecture et à la traduction de textes et se décline en trois axes :

- langue,
- littérature latine,
- culture antique.

Les apprentissages du PER sont déclinés dans le cours de Langue et culture latines (LCL) en 9^e (dont le contenu est défini dans le programme cantonal *Langue et culture latines*) puis dans le cours de Latin spécifique aux élèves du profil Latin (L) de la section LS en 10^e et 11^e.

Dotation horaire et conditions cadre

9 ^e	10 ^e	11 ^e
-	5 périodes	5 périodes

Moyens d'enseignement *

Les moyens d'enseignement *Latin Forum 10^{CO}* et *Latin Forum 11^{CO}* sont utilisés dans l'ensemble des classes. Ils comprennent un livre pour chaque année de scolarité ainsi qu'une brochure de vocabulaire pour l'ensemble du cours. Du matériel pédagogique complémentaire est à disposition des enseignants sur le site Disciplines CO (<http://edu.ge.ch/co>).

* Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire et peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignants.

Évaluation

Les élèves sont évalués régulièrement sur les trois axes de l'enseignement du Latin : la langue (vocabulaire, morphologie et syntaxe), la version (traduction du latin au français) et la culture antique.

Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum cinq notes. On entend par note tout travail significatif ou la moyenne de plusieurs travaux sur des champs plus restreints.

En 11^e année, le Latin fait l'objet d'une EVACOM pour les élèves du profil L de la section LS, dont le champ est accessible sur le site Disciplines CO (<http://edu.ge.ch/co>).

Programme

Les apprentissages de la « 1^{re} partie du cycle » dans le PER correspondent à la 10^e année et ceux de la « 2^e partie du cycle » à la 11^e année. Quelques ajustements ont toutefois été effectués en fonction des apprentissages traités dans *Latin Forum*.

Certains prolongements qui figurent dans le PER ne sont pas traités au cycle d'orientation, d'autres sont définis comme des prolongements obligatoires ou facultatifs en 10^e et en 11^e années. Seuls les prolongements obligatoires peuvent être évalués.

10^e année

Les notions de morphologie et de syntaxe suivent en principe la progression suivante :

- **Premier trimestre** : Les six cas fondamentaux ; les noms des 1^{re} et 2^e déclinaisons (masculins et féminins) ; le verbe *esse* à l'indicatif présent et à l'infinitif présent.
- **Deuxième trimestre** : Les cinq modèles de conjugaisons régulières ; l'indicatif présent actif et l'infinitif présent actif ; l'indicatif imparfait actif ; les composés du verbe *esse* ; les subordonnants *quia*, *quod* et *cum* ; les noms neutres de la 2^e déclinaison ; l'indicatif présent passif et l'indicatif imparfait passif à la 3^e personne ; les adjectifs de la 1^{re} classe.
- **Troisième trimestre** : L'indicatif parfait actif et l'infinitif parfait actif ; la phrase infinitive (antériorité et simultanéité) ; les subordonnants *postquam*, *si* et *nisi* (sauf avec l'indicatif futur) ; les noms de la 3^e déclinaison ; les compléments de temps ; les adverbes issus d'adjectifs de la 1^{re} classe.

En outre, la culture antique est étudiée tout au long de l'année scolaire. Les élèves abordent par exemple les thèmes suivants :

- **Histoire** : La fondation de Rome, la Rome royale, la fin de la Royauté, les débuts de la République, l'invasion gauloise de 390 av. J.-C., etc.
- **Mythologie** : Persée et Andromède, Orphée et Eurydice, Jason et la Toison d'or, Jason et Médée, Thésée et le Minotaure, etc.

11^e année

Les notions de morphologie et de syntaxe suivent en principe la progression suivante :

- **Premier trimestre** : Le supin, le participe parfait passif, le participe présent actif et l'ablatif absolu ; l'indicatif futur simple actif, l'indicatif plus-que-parfait actif et l'indicatif futur antérieur actif ; les subordonnants *si* et *nisi* avec l'indicatif futur ; les pronoms-déterminants *hic*, *iste* et *ille* ; les adjectifs de la 2^e classe et les adverbes issus de ces adjectifs.
- **Deuxième trimestre** : Le comparatif et le superlatif des adjectifs ; les noms des 4^e et 5^e déclinaisons ; le verbe *ire* et ses composés ; les compléments de lieu ; le pronom relatif *qui* ; le pronom-déterminant interrogatif et exclamatif *quis/qui* ; les pronoms-déterminants *is* et *idem*.
- **Troisième trimestre** : Les pronoms personnels ; les pronoms-déterminants possessifs ; l'emploi de *se* et de *suus* ; l'impératif présent actif ; la défense ; le subordonnant *quamquam* ; le pronom-déterminant *ipse* ; le passif.

En outre, la culture antique est étudiée tout au long de l'année scolaire. Les élèves abordent par exemple les thèmes suivants :

- **Histoire** : La conquête de l'Italie par les Romains, Rome et le monde grec, l'influence de la culture grecque sur la civilisation romaine, les guerres puniques, etc.
- **Mythologie** : *L'Odyssée*, Phaéton, Dédale et Icare, Hercule, etc.